

# **REGLEMENT DU VIDE GRENIER**

## **DIMANCHE 7 JUIN 2009**

Les exposants seront responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation et doivent à cet effet être couverts par leur assurance.

Ils doivent se plier au règlement de la manifestation et sont tenus de présenter une pièce d'identité pour les particuliers, un extrait d'inscription au registre du commerce pour les professionnels, sous peine d'être refusés le jour du vide-grenier.

L'accès des véhicules des exposants ne sera **autorisé que de 7h à 9h pour le déballage** et à partir de **18h pour le remballage**.

Les véhicules ne doivent pas rester sur le terrain.

L'association socioculturelle Pierre Legendre de Couëron ne sera en aucun cas tenue pour responsable des conséquences d'intempéries éventuelles.

Le jour du vide-grenier, les emplacements seront attribués en priorité aux personnes ayant réservé et réglé d'avance. Pour les autres personnes, les emplacements restants seront attribués en fonction de leur disponibilité.

Ne seront pas autorisés à la vente : objets dangereux, objets malpropres, alcool...

Seul l'organisateur se réserve le droit de tenir un stand buvette et restauration.

ATTENTION, il n'y aura pas de table sur place pour exposer. Apportez votre propre matériel.

Les emplacements devront être laissés propres après votre départ.

**Vous pouvez réserver un emplacement (3m) ou deux (6m) maximum par exposant.** Votre inscription sera effective que lorsque nous aurons reçu à l'adresse indiquée:

- le coupon ci-dessous
- votre règlement 10€ l'emplacement
- une photocopie de votre carte d'identité.

**Installation entre 7h et 9h**

**Horaires de la vente : 9h – 18h**

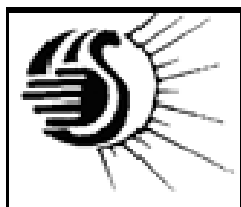
### **LIEU DU VIDE GRENIER :**

**Terrain de basket du gymnase Boullery – en face du centre socioculturel Pierre Legendre – Bd François Blancho – Couëron bourg**

**Entrée gratuite pour les visiteurs**

**Restauration sur place**

**Pour tout renseignement : 02.40.86.13.42**



**A renvoyer à : Association socioculturelle Pierre Legendre  
7 Bd François blanchon 44220 Couëron**

---

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° Téléphone : \_\_\_\_\_

Nature et N° de la pièce d'identité : **(joindre obligatoirement une photocopie de la pièce d'identité)** :

\_\_\_\_\_

Pour les personnes morales, nom de la société ou de l'association et de son siège est obligatoire :

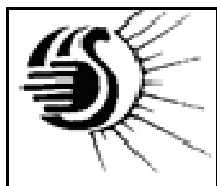
\_\_\_\_\_

Je réserve \_\_\_\_\_ emplacement(s) de 3m linéaire (*10 euros le mètre linéaire*) pour le vide grenier du dimanche 7 juin 2009 à Couëron.

Ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ euros

Espèces  chèque  (à l'ordre de l'Asso. Socioculturelle Pierre Legendre)

*Attention !! Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.*



# **VIDE GRENIER**

**DIMANCHE 7 JUIN 2009**

# **COUËRON**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
DES EXPOSANTS**

**Association socioculturelle Pierre Legendre – 7 Bd François  
Blancho – 44220 Couëron – 02.40.86.13.42**